

Prévention et Protection de l'Enfance

Après les constats et les recommandations, exigeons des actes forts !

Le 15 mai, unies, mobilisons-nous !

Ces derniers mois, nous avons assisté à une succession de publications de rapports faisant état de la situation de la protection de l'enfance dans le pays. Que ce soit le rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) d'octobre 2024, la décisions cadre du Défenseur des Droits de fin janvier ou encore tout récemment, le 8 avril, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques publiques en protection de l'enfance... tous confirment **un dysfonctionnement structurel dont l'État et les Départements sont responsables.**

L'avant veille de la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire, la ministre C. Vautrain, censée être chargée de la question de la protection de l'enfance, a opportunément annoncer « un plan d'action » en 10 points, tentant ainsi de minimiser l'impact des conclusions de la commission accusant gravement l'État et donc son gouvernement de défaillances et d'irresponsabilité. Une tentative de sabotage !

10 mesures qui s'avèrent n'être que 10 slogans ! 10 annonces ni développées, ni chiffrées. Des incantations qui n'apportent aucune garantie de réels engagements de l'État en terme de financement pérenne. Un plan qui n'est évidemment pas à la hauteur de la situation et qui ne règle pas l'une des nombreuses escroqueries de Macron lorsqu'il a annoncé lors de sa réélection en 2022 faire de la protection de l'enfance la cause majeure de son quinquennat.

Nous, travailleurs sociaux et médico-sociaux agent-es du service public de l'ASE, la PMI, de polyvalence de secteur, dans les départements, nous mobilisons depuis des années pour alerter sur la situation catastrophique de la chaîne de prévention et de protection de l'enfance.

Notre Fédération SUD CT a porté la parole des collègues de terrain à travers des auditions et contributions auprès de la commission d'enquête parlementaire et des investigations de l'équipe du Défenseur des Droits.

Dorénavant, il n'est plus utile de faire la démonstration de l'effondrement de nos services !

Les responsables sont identifiés : l'État et les Départements ! Maintenant, nous exigeons des actes !

Le gouvernement doit engager un plan de réinvestissement massif pluriannuel pour mettre les moyens en face et à la hauteur des besoins.

Les départements doivent exécuter leur mission obligatoire et prioritaire en donnant les moyens aux équipes sur le terrain, d'exercer leurs métiers de prévention et de protection. Ils doivent rendre des comptes et un organisme indépendant doit être mis en place immédiatement pour contrôler leurs actions et les contraindre.

Le 15 mai prochain, partout en France, l'ensemble du secteur de la prévention et de la protection de l'enfance se mobilise pour exiger des actes forts !

La Fédération SUD Collectivités Territoriales appelle l'ensemble des travailleurs sociaux et médico-sociaux des départements à rejoindre l'initiative des collectifs TRAVAIL SOCIAL EN LUTTE et LES 400.000. Aux côtés des Juges des Enfants, des associations, unissons nous à Rennes, Paris, Lille, Toulouse, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Marseille pour exiger la fin des bla-bla et enfin des actes concrets à la hauteur de la situation.

Fédération **Sud** Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

01 58 39 32 09

contact@sud-ct.org

@fedesudct

retrouvez les horaires et lieux de rassemblements et manifestation du 15 mai sur notre site internet :

<https://www.sud-ct.org/>

ou en flashant le code

